



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
**COMMUNE D'ILLE SUR TET**  
**SEANCE DU 29 MARS 2018**

Accusé de réception en préfecture  
066-216600882-20180329-2018-011b-DE  
Date de télétransmission : 10/04/2018  
Date de réception préfecture : 10/04/2018

Date de convocation :

22/03/2018

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 26

L'an deux mille dix-huit et les vingt-neuf mars à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Claudie SERRE, Raphaël LOPEZ, Maurice CHANARD, **adjoints**, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Denis OLIVE, Catherine PALAU, Bruno COSTA (présent à partir de 19h), Patrice RIU, Christelle VERNE, Naima METLAINE, Géraldine MIR, Cédric SANCHEZ, Philippe PIQUÉ, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mmes Mrs Cécile LAVALL (à Alain MARGALET), Florence PERAMON (à Catherine PALAU), Céline SALGUERO (à Raphaël LOPEZ), Fatiha TAHARASTE (à Françoise CRISTOFOL), Sylvia OLIVE (à Jérôme PARRILLA), Frédéric CRAVO (à Philippe PIQUÉ) pour voter en leur nom.

Mme Philippe PIQUÉ a été désigné comme secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2018/11 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 DES BUDGETS PRINCIPAL, CAMPING, EAU ET ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE :**

Après retrait de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet, réuni sous la présidence de Monsieur Claude AYMERICH 1<sup>er</sup> Maire-adjoint, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2017 (budget principal, camping, eau et assainissement), dressé par M. William BURGHOFFER, Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,**

- 1) Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs des budgets principal, eau et assainissement.
- 2) Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications des comptes de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- 4) Vote et arrête les résultats définitifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Fait à Ille sur Tet, le 29 mars 2018



Le Maire,

William BURGHOFFER